

Avant reforme BAC LYCEE	Horaires 30H en 1°	Coefficient /40	Coefficient /100	Horaires 28H en 1°	Après reforme BAC et LYCEE
EPS Obligatoire	2H en 2 nd , 1° et Term	2/40 CCF en Term (=5/100)	5/100 (1/6 de 30%) CCF en Term + Entre 0,66 et 1/100 sur Livret 1° et Term	2H en 2 nd , 1° et Term	EPS (enseignement commun)
Option Facultative CCF en EPS. 2 options facultatives autorisées parmi toutes (ex : EPS et Théâtre, ou EPS et Danse)	3H en 2 nd , 1°, Term 2 APSA en EPS La DHG a des heures fléchées pour les options	Seuls les points supérieurs à 10 sont multipliés par 1 ou 2 et ajoutés aux points du total BAC Equivalent à Coef sup à 2/40 (5/100)	Entre 0,66 et 1/100 notes trimestrielles de 1° et/ou de Term du Livret scolaire. Pas d'obligation de suivre le cursus de la seconde à Term	3H en 2 nd , 1° et Term, mais sur marge autonomie horaire de l'établissement. Pas de garantie sur l'ensemble cursus. Programme 3 à 6 APSA et Thèmes d'études	Enseignement Optionnel en EPS 1 seul enseignement optionnel toute discipline confondue autorisé en 1° et Term. (Pour l'élève choix = EPS et rien d'autre)
Option Facultative en Ponctuel en EPS. 2 options facultatives autorisées parmi toutes	Candidat Libre	Idem option facultative CCF. Sportif de Haut Niveau ont une note de départ garantie à 16 s'ajoute 4 pts à l'Oral	Suppression de L'option facultative ponctuelle y compris pour les Sportifs de Haut niveau et le Haut niveau dans le sport scolaire. Cette option n'est pas remplacée par un autre dispositif		
Enseignement d'Exploration en EPS En seconde uniquement	EPS : 5H		Suppression de L'Enseignement d'Exploration avec la reforme du Lycée (dans 102 Lycées)		
Option de Complément en EPS En Première et Terminale	4H en 1° et Term	2/40 (=5/100) Pas de possibilité de cumuler avec option facultative EPS	Suppression de L'option EPS de complément (dans 102 Lycées) Le SNEP propose que ces options deviennent des enseignements de spécialité		
			N'EXISTE PAS ENCORE	N'EXISTE PAS ENCORE	Enseignement de Spécialité EPS

				Pour chaque enseignant d'enseignement de spécialité 16/100 : CCF : 2 épreuves en 1^o et une en Term + épreuve Terminale + 10/100 Grand Oral qui est adossé à un ou deux enseignements de spécialité L'enseignement de spécialité qui n'est plus poursuivi en terminale (car si vous avez bien suivi, il y en a 3 en 1^{re} et plus que 2 en terminale, il faudra donc en abandonner un) sera évalué dans le cadre de contrôle continu en fin de 1^{re} = 5/100 (1/6 de 30%)	4h en 1^o 6h en Term	Enseignement de spécialité hors EPS : 3 Enseignements de spécialité En 1^{er} 2 Enseignements en Term parmi : arts ; écologie, agronomie et territoires ; histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ; humanités, littérature et philosophie ; langues et littératures étrangères ; mathématiques ; mathématiques et sciences informatiques ; SVT ; sciences de l'ingénieur ; SES ; physique-chimie. Rq : Pour éviter la dispersion des vœux des élèves les établissements tentent de proposer des portails (Groupements de spécialité)
--	--	--	--	--	--	---